

## Rappel festivités prévues

### Mai

**01 mai**

Vente de muguet par l'association des parents d'élèves  
(devant la boulangerie)

**18 mai**

- repas offert aux anciens par le CCAS salle de la Mairie,
- brocante organisée par l'association de pêche de Vendeuil,
- marché de printemps organisé par l'association des parents d'élèves.

**23 mai**

- repas dansant organisé par le Football club de Vendeuil, salle de la Mairie.

**31 mai**

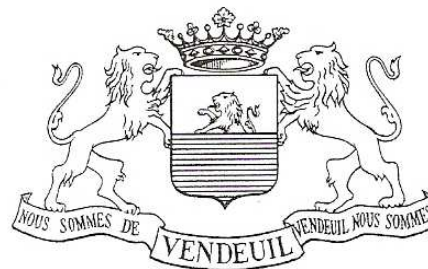
- repas organisé par la Fanfare de Marche, salle du stade.

## Le mot du Maire et du Conseil Municipal

Le Conseil municipal et moi-même souhaitons que notre village soit agréable à vivre. Pour cela il est nécessaire de rappeler certaines règles de civisme à respecter :

- La gêne esthétique constitue un trouble du voisinage, évitons de laisser à vue l'entassement de matériel hors d'usage.
- Laissons les trottoirs libres à la circulation des piétons.
- Ne brûlons pas tous dérivés du pétrole (huile, pneus, plastique, laine de verre, ...).
- Maintenons les abords des containers à verre propre.
- Evitons la divagation des chiens.
- La plantation d'arbres : respectons les règles de recul aux limites de propriétés.

Le respect de ces règles permettra une bonne entente entre tout le monde, ce qui évitera le déplacement des autorités (Maire, Gendarmerie).



## Bulletin municipal

Réunion du 22 avril 2008

o o o

**Présidence** : Alex LESBROS, Maire

**Etaient présents** :

Maryline Delot, Martial Marlière, Pascal Maertens, Frédéric Bailly, Philippe Benoît, Nicole Bourgaux, André Da Fonseca, Pascal Degrande, Eric Dran, Sylvain Duplouy, Françoise Minet, Vincent Nettelet, Marie-Jeanne Pelletier.

**Absent excusé** : David Hinz

**Assistait également** : Céline Delimauges

Nouvelle formule - nouveau format - le bulletin municipal fait peau neuve

**Budget communal**

Le budget communal a été adopté à l'unanimité. Les finances de la commune sont saines. Des projets antérieurs sont programmés et vont donc être réalisés. Le conseil municipal décide à l'unanimité de n'augmenter aucun taux d'imposition. Ce budget est consultable en Mairie.

**Commissions communales**

Vous trouverez en annexe à ce premier bulletin municipal la liste des commissions et les représentants élus associés à ces commissions. Le site de Vendeuil [www.vendeuil02.fr](http://www.vendeuil02.fr) vous propose un « trombinoscope » avec les coordonnées personnelles de chacun des élus.

### Employés communaux

Monsieur François DELOT prendra ses fonctions d'agent communal le premier mai prochain. Il est rappelé que M. François DELOT s'est engagé à passer son permis de conduire P.L., ceci à ses propres frais. Il est décidé à l'unanimité de passer les horaires hebdomadaires de M. Serge VILETTE à 35 heures.

### Location des salles

Mme Anne-Marie CHAPEAU, employée communale, s'occupera désormais des locations des salles de la Mairie et du stade. C'est donc Mme CHAPEAU qui donnera les clés, fera l'inventaire et le contrôle d'après location.

### Employés titulaires

Le conseil municipal, à l'unanimité, et en récompense d'un travail sérieux, d'une bonne assiduité et d'un bon comportement général, a décidé d'allouer une prime de fin d'année aux agents titulaires.

### Secrétariat de Mairie - nouveaux horaires

Il est décidé de moduler les permanences du secrétariat de Mairie comme suit ainsi que d'établir deux permanences d'élus. Ces changements interviendront dès le 15 mai 2008.

Mardi 16 heures / 18 heures

Jeudi 16 heures / 19 heures

Vendredi 16 heures / 18 heures

Permanence du Maire, Monsieur LESBROS le jeudi de 18 h 30 à 19 h 30

Et sur rendez-vous.

Permanence du 1<sup>er</sup> Adjoint, Madame DELOT le mardi de 16 h à 18 h

Le secrétariat sera donc fermé le **samedi matin**.

### Fleurissement - cadre de vie

La commission « fleurissement - cadre de vie » va tenter de rendre le village encore plus agréable. Des fleurs sont et seront plantées « à chaque saison ». Un banc sera installé aux abords du monument. Des containers seront installés pour les salles de la Mairie et du stade afin d'inciter le tri sélectif et la propreté ... La barrière bleue du déversoir (rue Condorcet) sera également fleurie. Un passage piéton verra le jour face à la Mairie. L'entrée du cimetière est déjà agrémentée de pensées, d'un nouveau rosier grimpant et de clématites.

### Cérémonie

- Jeudi 8 Mai, armistice. Dépôt d'un coussin de fleurs au monument, à 11 heures, chant des enfants de l'école, défilé de la Fanfare de Marche. Un vin d'honneur suivra salle de la Mairie avec une distribution de brioche.

### Projets

Chaque commission ayant pour but d'élaborer des projets, soumis bien entendu au conseil municipal, le bulletin municipal vous donnera au fur et à mesure les informations et l'acceptation ou non desdits projets. Le but principal du conseil municipal étant de bien gérer la commune, d'améliorer la vie de tous les jours et de chacun, de maintenir au mieux la propreté et la convivialité.

**Société ARF** : Monsieur le Préfet de l'Aisne a mis en demeure la société ARF de mettre en place une valorisation de l'énergie thermique dégagée par l'incinération des déchets, telle que définie dans l'arrêté préfectoral du 02 juin 2006 (cet arrêté est consultable au secrétariat de mairie).

### Fête communale

La date est encore éloignée mais le conseil municipal tenait dès à présent à vous informer que cette année celle-ci débutera dès le vendredi 20 juin, « fête de la musique » par un bal gratuit et une petite restauration. Des affiches spécifiques vous donneront le programme de ce week-end.

### Réunions du conseil municipal

Il a été décidé de changer le planning des réunions du conseil municipal. Celles-ci se dérouleront désormais toutes les six semaines environ, le mardi à 19 heures. Les commissions communales effectuant leur travail dans le laps de temps. Prochaine réunion du conseil municipal le mardi 3 juin 2008 à 19 heures, salle de la Mairie.

### Salle de la Mairie

Toutes les tables de la Mairie vont être changées par des tables pliantes avec chariot de transport/rangement. Les anciennes tables sont conservées pour être réparties dans d'autres salles.

**Contrat CAE** : Le Conseil Municipal a décidé de recruter un agent d'entretien polyvalent en contrat CAE. Cette personne sera chargée de petits travaux d'entretien de la commune. Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Maire avant le 31 mai.